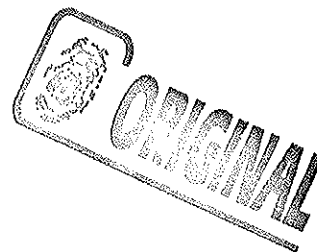


Audit C

Et vos chiffres
prennent du sens!

CFM-AUDIT

10 boulevard de l'Épervière
ZAC de Bouzon - BP 90228
49002 ÉCOUFLANT Cedex 01
Tél. 02 41 21 31 41
Fax 02 41 21 31 69



A.Li.A.

Association Ligérienne d'Addictologie
1, rue de la Boétie

49000 ANGERS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

A.Li.A.
Association Ligérienne d'Addictologie
1 rue de la Boétie
49000 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS A LA REUNION DU 9 JANVIER 2012

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de l'Association Ligérienne d'Addictologie, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification de nos appréciations,
- ◆ les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil des Présidents. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 209 049 €
Total des produits :	3 718 241 €
Résultat net comptable :	94 240 €

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

V9

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimation comptable

L'actif de votre association est constitué de créances.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation s'est fondée sur :

- une prise de connaissance de la procédure suivie par votre société pour identifier les risques concernés et procéder à leur estimation,
- un examen des évènements postérieurs venant corroborer l'estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil des Présidents et dans les documents adressés au conseil de gouvernance sur la situation financière et les comptes annuels.

Ecoulant, le 23 décembre 2011



C.F.M.- AUDIT
Représenté par Laurent DEBRÉE

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ACTIF	Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010			01/01/2009 au 31/12/2009
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	14 198,55	2 515,07	11 683,48	
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	2 238,43	264,54	1 973,89	
Installations techniques, matériels, ...	25 270,17	4 459,21	20 810,96	
Autres immobilisations corporelles	66 264,45	20 510,22	45 754,23	
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	9 017,84		9 017,84	
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 693,28		5 693,28	
TOTAL (I)	122 682,72	27 749,04	94 933,68	
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres appros	7 398,15		7 398,15	
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	3 144,04		3 144,04	
Autres	469 302,49		469 302,49	1 353,51
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	622 030,78		622 030,78	29 406,49
Charges constatées d'avance	12 239,92		12 239,92	
TOTAL (III)	1 114 115,38		1 114 115,38	30 760,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 236 798,10	27 749,04	1 209 049,06	30 760,00

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

PASSIF	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	104 346,62	25 000,00
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	94 239,97	
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	198 586,59	25 000,00
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	217 832,00	
TOTAL (III)	217 832,00	
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		5 760,00
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		5 760,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	300,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 096,45	
Dettes fiscales et sociales	633 229,81	
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4,21	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	792 630,47	
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 209 049,06	30 760,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

		Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	119 447,78	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	445 075,46	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	40 917,17	
	Cotisations		
	Autres produits	3 069 137,73	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 674 578,14	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises	3 774,99
Variation des stocks de marchandises			
Achats stockés d'approvisionnements		43 235,46	
Variation des stocks d'approvisionnements		-7 398,15	
Autres charges externes		689 463,86	
Impôts, taxes et versements assimilés		211 329,20	
Rémunérations du personnel		1 742 492,55	
Charges sociales		893 199,58	
Dotations aux amortissements		27 955,71	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	808,38		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 604 861,58		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		69 716,56	
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		19 054,69	
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		19 054,69	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60,35	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	950,98	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	17 836,85	

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

		Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		18 848,18	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83,77	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1,00	
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		84,77	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		18 763,41	
Participation des salariés aux résultats (V)			
Impôt sur les bénéfices (VI)			
SOLDE INTERMÉDIAIRE <small>(II + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)</small>		88 479,97	
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		5 760,00	
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
TOTAL DES PRODUITS		3 718 241,01	
TOTAL DES CHARGES		3 624 001,04	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		94 239,97	
PRODUITS	ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL PRODUITS			
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES			
TOTAL		94 239,97	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La loi du 2 janvier 2002 a institué les centres de soins d'accompagnement et prévention en addictologie (CSAPA). Le schéma régional médico-social en addictologie n'autorise qu'un seul CSAPA pour le Maine-et-Loire.

Ceci a conduit les trois associations départementales concernées : AAATF, ADAMEL et Soleil levant à constituer l'association ligérienne d'addictologie (A.Li.A.) le 26 mai 2009. A.Li.A. a obtenu l'agrément CSAPA le 1er novembre 2009, pour une durée de trois ans.

L'activité d'A.Li.A. a débuté le 1er janvier 2010.

Les modalités d'apports de leur activité par les trois associations membres sont les suivantes :

Matériel et mobilier utilisé dans le cadre des activités et du fonctionnement d'A.Li.A. : apport, et donc inscription en fonds associatifs, à la valeur nette comptable constatée dans chaque association au 31 décembre 2009. La valeur des apports ainsi réalisés par chaque association, sans droit de reprise est de 14 548,17 € pour AAATF, 5 251,92 € pour ADAMEL et 59 546,53 € pour Soleil levant, soit un total de fonds associatif de 79 346,62 €.

Provisions pour indemnités de fin de carrière, Dépôts et cautionnements, Factures non parvenues et autres charges à payer, Charges constatées d'avances et autres comptes de régularisation constatés dans la comptabilité des membres au 31 décembre 2009 : Ces postes ont été repris dans la comptabilité d'A.Li.A. en débit ou crédit des comptes concernés par le compte 458 - Associés.

Immobilier : AAATF a retenu le principe d'une mise à disposition gratuite. ADAMEL et Soleil levant ont prévus apporter à A.Li.A. l'ensemble des biens immobiliers utilisés par les activités d'A.Li.A. ainsi que les dettes attachées (emprunts). L'apport d'un bien immobilier doit être réalisé par acte authentique. Les actes n'étant pas établis, l'apport n'a pu être constaté dans la comptabilité au 31 décembre 2010. L'utilisation par A.Li.A. des locaux d'ADAMEL et de Soleil levant a été traduite dans les comptes par la comptabilisation d'une charge locative strictement égale aux coûts supportés qui étaient préalablement admis dans les comptes administratifs. La charge locative portée en charge s'élève à 21 059,09 € pour ADAMEL et à 69 883,92 € + 4 984 € de taxes foncières pour Soleil levant.

Comptes des associés : Compte tenu des affectations comptables ci-avant, le solde des comptes des associés au 31 décembre 2010 sont débiteurs de 85 590,28 € pour soleil levant, 154 341,24 € pour ADAMEL et 162 889,16 € pour AAATF.

Résultats en instance d'affectation : Le budget initial d'A.Li.A. a été constitué sans report. Il est par contre prévu que les membres apportent la trésorerie constituée au titre des activités médico-sociales antérieures. C'est dans ce cadre que seront transférés les résultats qui n'ont pu être affectés.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les biens apportés à la valeur nette comptable par les associations membres sont amortis sur la durée résiduelle prévue dans le plan d'amortissement initial.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Mobilier	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2009 Au 31/12/2010

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée, option non prise

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

Entité non concernée, option non prise

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Entité non concernée, option non prise

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Entité non concernée, option non prise

Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée, option non prise

Traitement des charges financières

Entité non concernée, option non prise

Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.

Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée, option non prise

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		14 199
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal. gén., agencés & aménagés const.			2 238
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			25 270
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers			5 169
		Matériel de transport			27 352
		Matériel de bureau & info., mobilier			33 321
	Emballages récupérables & divers			629	
	Immobilisations corporelles en cours			9 018	
	Avances et acomptes				
		TOTAL III			102 998
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			5 693
		TOTAL IV			5 693
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					122 889

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		14 199	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			2 238	
		Inst.tech., mat. outillage indust.			25 270	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			5 169	
		Matériel de transport		207	27 145	
		Mat.bureau, info., mob.			33 321	
	Emballages récup. div.			629		
	Immos corporelles en cours			9 018		
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		207	102 791	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			5 693	
		TOTAL IV			5 693	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				207	122 683	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 515		2 515
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.		265		265
	Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 459		4 459
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.		1 912		1 912
	Matériel de transport		8 884	207	8 678
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers		9 737		9 737
			184		184
	TOTAL		25 441	207	25 234
TOTAL GENERAL			27 956	207	27 749

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		5 693		5 693
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		3 144	3 144	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres				
	coll. publiques				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
Divers					
Groupe et associés (2)		402 821	402 821		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		66 482	66 482		
Charges constatées d'avance		12 240	12 240		
TOTAUX			490 380	484 686	5 693
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 240
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	12 240

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	410
Autres créances	66 482
TOTAL	66 891

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

La variation des fonds associatifs ci-dessous correspond aux apports de matériels réalisés au 1er janvier 2010 par les membres fondateurs. (Cf commentaires en "faits caractéristiques")

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000,00	79 346,62		104 346,62
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	25 000,00	79 346,62		104 346,62

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	C	D=A-B+C
	Location mobil-home	2009	5 760,00	5 760,00	5 760,00		
	TOTAL		5 760,00	5 760,00	5 760,00		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
elbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		300	300		
Fournisseurs & comptes rattachés		159 096	159 096		
Personnel & comptes rattachés		279 855	279 855		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		336 231	336 231		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		17 143	17 143		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		4	4		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		792 630	792 630		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 935
Dettes fiscales et sociales	421 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	523 684

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2010, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 4 575 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 217 832,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,25
Table de mortalité	TG 05
Départ volontaire à	65,00
Taux de turn over	3,00

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit C

10 boulevard de l'Épervière ZAC de Beuzon

49000 Ecouflant

Aucun honoraire n'a été versé au commissaire aux comptes en 2010. L'estimation portée en charge à payer est de 6 578 € TTC.

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Le président, les vices-présidents et les membres du conseil de Gouvernance ne sont pas rémunérés.
La rémunération de la direction n'est pas indiquée car elle aboutirait à communiquer une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2010	31/12/2009
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	23,00	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	49,00	
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		